



## Jeu des questions-réponses au Conseil municipal

Les séances du Conseil municipal se terminent traditionnellement par les questions orales et écrites. Selon le règlement, le Conseil administratif est tenu de répondre tout de suite ou dans la prochaine séance aux questions orales et par écrit aux autres, dans un délai maximum de deux mois.

Mais le Conseil administratif peut décider de ne pas répondre dans le délai réglementaire, sans expliquer les raisons de son mutisme. Si les questions de l'UDC peuvent déranger, elles se doivent de recevoir une réponse complète et dans les temps.

### Florilège de questions en suspens

#### Le prix du vandalisme

En 2013 le vandalisme est en hausse. Il coûte à la commune près de CHF 100 000.-. Rien que dans les Centres de Quartier et les Maisons de Jeunes, les dégâts ont augmenté de l'ordre de CHF 20 000.-. Les auteurs ont-ils été interpellés ? Quelle sanction leur a été infligée ? Quelle est la surveillance nocturne des endroits à risque et quel est le résultat de l'enquête de l'incendie qui a ravagé l'ABARC le 27 février 2014 ? Telles sont les questions posées par l'UDC en mai 2014.

La réponse du Conseil administratif tombera-t-elle avant ou après les vacances d'été ?

#### «GE Veille», aller jusqu'au bout !

L'encart dans *ActuVernier* invitant les Verniolans à participer à une soirée de prévention et d'information avec la police cantonale a sans doute échappé à la plupart des lecteurs tant la participation était maigre le 8 avril 2014. De surcroît, le Conseil administratif responsable de la sécurité s'est éclipsé discrètement après une brève introduction. Et c'est fort dommage car les forces de l'ordre étaient

venues en nombre et les échanges furent fructueux. L'UDC a demandé à la mi-avril pourquoi si peu de visibilité était accordée à un problème sécuritaire majeur alors même que les citoyens cherchent à obtenir des informations sur les cambriolages et les infractions dans leur quartier.

Le Conseil administratif n'a pas encore répondu... suspense...

#### Vidéosurveillance, vite !

Vandalisme dans les rues et les parcs de Vernier Village, déchetteries transformées en décharge ouverte, tags partout, ce spectacle désolant exaspère les habitants et pourtant les coupables récidivent en toute impunité vu l'absence de surveillance des sites sensibles. L'UDC demande à nouveau pourquoi la solution de la vidéosurveillance n'est pas appliquée dès lors que les horaires des APM ne permettent pas une surveillance suffisante.

La réponse du Conseil administratif se fait attendre depuis le mois de mars... sera-t-elle aussi évasive que les précédentes ?

#### Se loger futé à Vernier

Trouver un logement à prix abordable, bien des familles en rêvent. A Vernier, certains ont opté pour le campement gratuit, depuis 2004 déjà, sur un terrain qui appartient à la Ville de Genève. Nous avons demandé si les concernés payent l'eau et l'électricité, ou un loyer peut-être ? Le Conseil administratif aurait-il pensé à négocier avec les magistrats de la Ville de Genève pour l'affectation de ce terrain à des fins plus urgentes et utiles pour la collectivité ?

Encore une réponse qui se fait attendre... depuis quatre mois déjà.

Ruth Kaelin, Conseillère municipale

**L'UDC et sa section de Vernier félicitent Christina Meissner, Conseillère municipale depuis 2011 et députée au Grand Conseil depuis 2009, pour son élection à la présidence du Conseil municipal.**